

Les sciences au CDI

Réunion du bassin d'Argenteuil - 5 mai 2011

Les sciences au CDI

- Rappel des textes officiels
- Les actions possibles au collège, lycée général et technique, lycée professionnel.
- Les ressources





Circulaire n° 2011-038 du 04-03-2011

Rentrée 2011 :

- entretenir la curiosité et le développement du goût pour les disciplines scientifiques et technologiques au collège

- encourager des vocations pour les carrières scientifiques et techniques au lycée.





Au collège

 Déploiement de l'enseignement intégré de science et technologie (EIST), notamment dans les établissements CLAIR.

 Développement de projets collectifs sciences et technologies

Ex.: fondation <u>C.génial</u>, <u>Course en cours</u>, <u>MathsC2+</u>, <u>Universcience</u>.





Au lycée

- Mieux faire connaître les filières et carrières scientifiques et technologiques (site de l'ONISEP)
- Inciter les jeunes filles à s'engager dans les métiers scientifiques et techniques (site de l'Onisep)
 - Encourager le développement de lycées de la culture scientifique et technique
 - Développer le goût des sciences et technologies au lycée (Sciences à l'école, Olympiades)



CDI et sciences

- Le professeur-documentaliste est un acteur du « renouvellement et de la modernisation des façons de transmettre et de sensibiliser à la culture scientifique » (Plan national d'action, 2004).
- Développement des partenariats
- Transmission de la documentation des divers organismes scientifiques.
- Mise à disposition d'un fonds documentaire adapté.
- Participation aux ateliers scientifiques ainsi qu'aux diverses actions pédagogiques autour des sciences.





Les temps forts des sciences au CDI

- Fête de la science (du 12 au 16 octobre 2011, 20ème édition et année internationale de la Chimie)
- Semaine du goût (du 17 au 23 octobre 2011)
- Forum des métiers : travail sur l'orientation autour des métiers liés aux sciences (février)
- ► Concours kangourou (15 mars 2012)
- Concours Bios (en mars)
- ▶ Dossier SVT en classe de 3^{ème}
- ▶ IDD, PPCP et TPE





Les sciences dans un CDI de lycée professionnel ou technique

► <u>Témoignage en ligne</u> de Génévière Bonnet sur <u>www.lecturejeunesse.com</u>

Cibler le fonds en fonction des filières.

Se rendre à la Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie.

Faire participer les élèves et les professeurs à l'élaboration d'une politique d'acquisition.

Négocier avec le chef des travaux pour la prise en charge d'une partie des ouvrages (souvent onéreux) sur le chapitre budgétaire JI (taxe d'apprentissage).

Faire venir de représentants des éditeurs spécialisés.

Se rendre dans les salons professionnels.

Enregistrer dans la base de toutes les revues en respectant ensuite les divers emplacements.





Ressources

- Des projets en ligne sur <u>E-profs-docs du CRDP d'Aix-Marseille</u>
- ▶ Partenariat avec <u>Science et technologie au collège</u>.
- Partenariat avec le réseau des <u>Petits débrouillards</u> en collège (A Argenteuil : locaux au collège PVC)
- Le dispositif Sciences à l'Ecole (Robert Le GOFF
- ► IA-IPR Physique-Chimie (<u>robert.legoff@ac-versailles.fr</u>)
- Le <u>portail gouvernemental de la science</u> (sitographie thématique très complète)



